



Master Information et communication

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Information et communication. 2015, Université Toulouse 3 - Paul Sabatier - UPS. hceres-02041023

HAL Id: hceres-02041023

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041023>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Information - Communication

- Université Toulouse III - Paul Sabatier – UPS (déposant)
- Université Toulouse 1 Capitole – UT1 (déposant)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Information et communication et Information - Communication

Établissement déposant : Université Toulouse III - Paul Sabatier et Université Toulouse 1 Capitole

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master mention *Information-Communication* des Universités Toulouse 1 (UT1) et Toulouse III (UPS) est une formation globalement très attractive, qui répond à une demande très forte sur le territoire. Elle est cohabilitée et partiellement mutualisée entre les deux établissements. A l'échelle du site toulousain, elle est présentée comme complémentaire de deux autres mentions en *Sciences de l'Information et de la Communication* (SIC), portées par l'Université Toulouse II - Jean Jaurès : *Communication audiovisuelle et arts du spectacle* et *Information-communication-documentation*. La mention ne méconnaît pas les autres lieux majeurs de formation en SIC dans le Grand-Ouest, Montpellier et Bordeaux.

Avis du comité d'experts

Plusieurs indicateurs témoignent de la réussite du caractère intégré de la mention en 1^{ère} année, qui est complètement mutualisée entre l'UT1 et l'UPS, tout en étant supervisé par l'UT1. En revanche, l'articulation entre les cinq spécialités de master 2 (M2) est confuse à la lecture des deux dossiers. Les spécialités sont structurées de la façon suivante : deux à l'UPS (*Communication et territoires* et *Information, communication et médiations socio-techniques*), trois à l'UT1 (*Administration des activités culturelles*, *Administration et gestion de la communication* et *Droit des médias et de la communication*).

Par ailleurs, le projet de développer des parcours de master 1 (M1) qui prépareraient aux spécialités de M2 apparaît ambivalent : il présente le risque de reproduire les spécialités au sein du M1 et par suite, de restreindre les enseignements permettant aux étudiants d'acquérir le socle commun de la discipline.

Le cursus apparaît globalement cohérent avec les objectifs de la formation. Deux spécialités (*Administration et gestion de la communication*, *Administration des activités culturelles*) revendiquent une finalité strictement professionnelle, et mentionnent un adossement à la recherche secondaire. La spécialité ICMTS, orientée « recherche » et avec des effectifs faibles, semble correspondre à un projet de reconversion thématique encore très imprécis.

La position de la formation n'est pas équivalente dans les deux établissements en termes de masse critique relative, surtout en raison du fait qu'elle relève de champs de formation aux intitulés certes proches (*Information communication* à l'UT1 et *Sciences de l'information et de la communication* à l'UPS) mais qui n'en demeurent pas moins distincts. La formation est adossée sur les trois unités de recherche relevant de la discipline des SIC sur le site. En 1^{ère} année de master (M1) comme dans chacune des spécialités de 2^{ème} année, les relations avec le monde socio-économique sont vivantes et dynamiques, avec l'intégration de professionnels dans les spécialités et, surtout, une bonne insertion professionnelle des diplômés.

L'équipe pédagogique est intégrée en M1. Dans les spécialités de M2, les équipes sont spécifiques (à l'exception notable des collaborations existant entre les spécialités *Communication des territoires* et *Administration et gestion de la communication*). Les acteurs professionnels du secteur d'activité de la communication sont bien intégrés aux équipes pédagogiques, dans les enseignements et le pilotage de la formation, et ce semble-t-il dans toutes les spécialités de M2. Il faut noter la présence d'un PAST (enseignant-chercheur associé), responsable par ailleurs d'une importante agence toulousaine en communication.

La formation bénéficie d'une très forte demande, et se trouve en capacité d'accueillir seulement 15 % des étudiants désireux de l'intégrer. Le taux de réussite en M1 est très élevé (près de 90 %) ; la poursuite d'études dans les spécialités de M2 est d'environ 50 %.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	<p>Le master s'appuie sur deux équipes d'accueil (EA) et une unité mixte de recherche (UMR) qui recouvrent la recherche en SIC sur le site toulousain. L'EA LERASS (UPS) est le principal laboratoire d'appui : il s'agit d'une équipe pluridisciplinaire en sciences sociales très bien identifiée, en particulier en SIC. L'EA IDETCOM (UT1) rassemble des spécialités du droit de la communication et de la culture et des enseignants-chercheurs en SIC. Enfin, l'UMR Certop est laboratoire d'appui d'une spécialité du M2 de l'UPS.</p> <p>Le lien entre la formation et la recherche est significatif en M1 (un mémoire, des cours analytiques), ainsi qu'en M2 (hormis peut-être dans deux spécialités de l'UT1, qui apparaissent très professionnalisées).</p>
Place de la professionnalisation	<p>La professionnalisation est solide, et repose sur des modalités diversifiées, avec intégration de PAST et d'intervenants extérieurs issus du monde professionnel dans les équipes pédagogiques. Le dossier présente clairement les partenariats avec les acteurs socio-économiques du secteur d'activité de la communication sur le territoire. Curieusement, la FTLV est envisagée de manière encore très marginale.</p>
Place des projets et stages	<p>La formation comprend un projet tuteuré professionnel en M1 et des stages dans les spécialités de M2.</p>
Place de l'international	<p>Les étudiants peuvent bénéficier de programmes d'échanges (Erasmus+, accords avec le Québec et le Mexique), mais le dossier ne fait pas état d'une stratégie d'internationalisation spécifique, ni dans les enseignements, ni dans l'incitation à la mobilité des étudiants (pas plus sortante qu'entrante).</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Aux niveaux M1 et M2, la mention est très attractive et répond à des besoins territoriaux. Au niveau M2, les spécialités ont des politiques de recrutement spécifique, même si des places sont réservées aux étudiants issus du M1.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Pas de dispositif particulier en matière d'enseignements numériques.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Réalisée régulièrement (tous les quatre ans à l'UPS) par un service central dédié de l'université.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Master globalement caractérisé par l'articulation des connaissances analytiques et théoriques émanant des recherches en SIC ainsi que de compétences professionnelles et appliquées actualisées.</p>
Suivi des diplômés	<p>Réalisé par les Observatoires de la Vie Etudiante des établissements.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Fonctionnels lorsqu'ils sont mentionnés (en M1 et dans deux des cinq spécialités de M2).</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- L'adossement recherche sur des unités bien identifiées et, par suite, la force du lien formation-recherche dans deux spécialités de M2 (*Communication et territoires* et *Droit des médias*), y compris pour les étudiants n'envisageant pas une poursuite d'étude en doctorat.
- La bonne insertion professionnelle des diplômés des spécialités *Administration des activités culturelles*, *Administration et gestion de la communication*, *Droit des médias* et de *la communication*.
- Les relations avec les acteurs socio-économiques du territoire, qui contribuent à l'évolution et à l'adaptabilité des filières ainsi qu'à l'insertion professionnelle des jeunes diplômés en assurant la visibilité de la mention dans le monde professionnel.

Points faibles :

- Le manque de lisibilité de deux spécialités (ICMST à l'UPS et *Droit des médias* à l'UT1) et plus globalement, de l'offre de formation en SIC sur le site toulousain.
- La perspective des liens à établir avec les autres mentions relevant des SIC sur le site, avec Toulouse II, encore allusive et très imprécise.
- La grande fragilité de la spécialité ICMST.
- Les ressources humaines apparaissent globalement insuffisantes pour répondre à la demande étudiante.

Conclusions :

La structuration de l'offre de formation en SIC sur le site toulousain, pourtant commencée au début des années 2000, reste encore partielle. Certaines spécialités apparaissent plus fragiles que d'autres, suite à un positionnement mal identifié. La mention ne semble cependant pas globalement en pâtir puisqu'en M1 elle accueille à peine 15 % de la demande étudiante. La situation est beaucoup plus problématique en M2, et induit un questionnement sur la lisibilité de l'offre de formation pour les étudiants ainsi que sur la dispersion des moyens des établissements. Un accompagnement soutenu des équipes pédagogiques par leurs établissements apparaîtrait opportun.

Éléments spécifiques des spécialités

Communication et territoires (UPS)

Place de la recherche	Master indifférencié, mémoire obligatoire avec distinction « mémoire pro » et « mémoire recherche ». Trois poursuites d'études en doctorat depuis 2012, dont un contrat Cifre. Adossement LERASS.
Place de la professionnalisation	Stage obligatoire donnant lieu à un mémoire. Identification claire et précise des objectifs d'insertion professionnelle et des connaissances, compétences et savoir-faire afférents, devant être acquis. Dynamisme des relations avec les acteurs du secteur d'activité de recrutement (communication des institutions publiques, des associations, agences de communication territoriale...)
Place des projets et stages	Claire et bien intégrée : stage de trois mois minimum.
Place de l'international	Non renseigné. Etonnante absence d'incitation à la mobilité, ou à l'internationalisation des enseignements.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Continuité forte avec le M1 (deux-tiers des étudiants) et recrutement relativement diversifié en SHS pour les autres. Information forte (par le biais de rencontres) avec les formations en SIC de l'UPS au niveau DUT et Licence. Animation des relations avec les anciens du master.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Plusieurs dispositifs originaux à souligner : <ul style="list-style-type: none"> • sas de cours sur les pratiques de la communication dans les organisations au début de la formation ; • double approche pour tous les enseignements (sauf « Théories de la communication ») par un enseignant-chercheur et un professionnel ; • mutualisation de quatre cours avec la spécialité de l'UT1 <i>Administration et gestion de la communication</i> ; • participation au congrès annuel de la principale association professionnelle française en communication territoriale (Cap Com) depuis 2012.

Evaluation des étudiants	Contrôle continu et, de manière plus marginale, contrôle terminal.
Suivi de l'acquisition des compétences	Non renseigné.
Suivi des diplômés	Régulier et bon taux de réponse des diplômés.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Paritaire (enseignants-chercheurs, BIATTS, professionnels de la communication et étudiants) et actif (ajustements annuels de la formation). Evaluation de la formation réalisée par l'université tous les quatre ans.

Information, communication et médiations socio-techniques (UPS)

Place de la recherche	Adossement à l'UMR Certop. Survivance d'un parcours « recherche » aux très faibles effectifs.
Place de la professionnalisation	La dimension professionnelle naissante, et en repositionnement thématique sur la communication numérique, sur la base d'enquêtes auprès de professionnels, semble justifier le projet de changement d'intitulé de la spécialité, sans mention de concertation avec les autres spécialités, qui doivent pourtant également être impactées par le développement des outils numériques. Bonne identification des compétences et des savoir-faire dispensés par la formation. Projet de développement en FA, mais de manière très imprécise.
Place des projets et stages	Stage en adéquation avec les objectifs professionnels (18 à 24 semaines).
Place de l'international	Enseignements dispensés par des enseignants-chercheurs (EC) étrangers, québécois en particulier (professeurs invités ou en visio-conférence). Peu de mobilité étudiante et pas de dispositif d'encouragement à la mobilité en dépit de liens que l'on peut supposer actifs sur le plan scientifique.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Deux candidatures VAE mentionnées. Cours d'une très faible durée (10 heures) sur l'élaboration du projet professionnel.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Intervention de professionnels dans les enseignements. Annonce de la mutualisation d'UE avec d'autres masters à partir de septembre 2014, en vue d'une meilleure intégration de la spécialité dans la mention. Pas d'intégration spécifique du numérique dans la formation.
Evaluation des étudiants	Contrôle continu.
Suivi de l'acquisition des compétences	Annonce de la mise en place d'une « approche compétences » dans chaque UE à partir de 2014 : projet d'un « e-portfolio » sur le blog de chaque étudiant.
Suivi des diplômés	Retour satisfaisant des diplômés aux enquêtes (66 %). Données trop floues concernant l'insertion professionnelle. Les fonctions exercées relèvent plus des métiers de l'aide à la décision et pas du secteur numérique, contrairement à l'orientation annoncée pour la formation.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Conseil de perfectionnement très récent (2013) et centré sur le secteur d'activités du numérique. Evaluation par les étudiants au moyen d'une enquête par questionnaire locale.

Administration des activités culturelles (UT1)

Place de la recherche	<p>La formation revendique une finalité spécifiquement professionnelle, tournée vers la conception et la mise en œuvre des politiques de communication du secteur de la culture. L'adossement à l'équipe d'accueil IDETCOM permet la maîtrise de fondements conceptuels. La formation privilégie l'adaptabilité professionnelle des étudiants afin de répondre aux besoins du secteur de la culture.</p> <p>Un positionnement pluridisciplinaire est revendiqué (histoire, droit, science politique, économie) même si la communication demeure le socle de la formation.</p>
Place de la professionnalisation	Classique : stage et interventions de professionnels dans les enseignements. Spécialité co-pilotée par un enseignant-chercheur et un PAST.
Place des projets et stages	Stage de trois à six mois au 2 ^{ème} semestre. Projet tuteuré qui répond à une commande du secteur professionnel.
Place de l'international	<p>Double diplôme avec l'Université d'Erevan (Arménie) durant 3 ans, non pérennisé pour des questions budgétaires.</p> <p>Echanges d'enseignants par convention avec les universités de Rosario (Argentine) et Marrakech (Maroc). Liens forts avec l'université de Bucarest (Roumanie).</p> <p>Une dizaine de places (selon la qualité des dossiers) réservées aux étudiants étrangers.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Spécialité fortement sélective, 25 à 30 places.</p> <p>Nombreuses candidatures en formation continue : environ un tiers des promotions. Un autre tiers est dévolu aux étudiants étrangers. Deux à trois VAE par année.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	Pas d'intégration spécifique du numérique dans la formation.
Evaluation des étudiants	Contrôle continu.
Suivi de l'acquisition des compétences	Suivi des étudiants mais pas de démarche compétences spécifiques.
Suivi des diplômés	Les diplômés occupent un poste conforme à leur formation, souvent en CDD (situation liée au secteur culturel). 80 % d'insertion professionnelle dans les 18 mois qui suivent la diplomation.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Réunion annuelle d'un comité paritaire (professionnels du secteur culturel et enseignants-chercheurs). Evaluation par les étudiants au moyen d'une enquête par questionnaire.

Administration et gestion de la communication (UT1)

Place de la recherche	<p>La spécialité est présentée comme étant dans la continuité directe d'un DESS (créé en 1996) et donc à finalité strictement professionnelle : préparation pluridisciplinaire (juridique, gestionnaire, technique) aux métiers de la communication dans les organisations médiatiques ou les grandes entreprises. Les étudiants sont néanmoins sensibilisés à l'importance de la recherche dans la maîtrise des fondements conceptuels, et invités à participer aux activités de l'équipe IDETCOM.</p>
Place de la professionnalisation	Dimension fondamentale de la formation, et très valorisée, notamment par l'intervention, quantitativement importante, de professionnels dans les enseignements.

Place des projets et stages	Les projets tuteurés sont organisés par petits groupes d'étudiants tout au long de l'année ; ils correspondent à la réalisation effective d'une commande issue des milieux professionnels, avec une soutenance finale. Stage de trois mois minimum au 2 ^{ème} semestre.
Place de l'international	L'attractivité de la formation est prouvée par le nombre important d'étudiants étrangers : dix places leur sont réservées chaque année, sur les 30/35 que compte la formation. Quelques échanges avec des universités étrangères sont mentionnés, dans le cadre surtout de la mobilité enseignante. Apparemment, aucun cours n'est tenu en langue étrangère.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement est fortement sélectif : 30/35 places pour 400 candidatures. Les étudiants admis proviennent de la France entière, la logique des passerelles étant systématique.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Modalités classiques, en présentiel. Le dossier fait état de cours et exercices en ligne, sans plus de précisions.
Evaluation des étudiants	Modalités variées et pertinentes (épreuves orales, écrites, soutenances de projets ou de stages). Il faut souligner que les jurys sont composés de manière paritaire entre universitaires et intervenants extérieurs.
Suivi de l'acquisition des compétences	S'agissant d'une formation fortement sélective, le suivi est quasiment personnalisé.
Suivi des diplômés	Aspect particulièrement développé, car le suivi est bien organisé et presque personnalisé, L'insertion professionnelle, qui a été naguère exceptionnelle (comme le signale le dossier) reste très bonne.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement est en place et fonctionne de manière pertinente ; il intègre des professionnels et des étudiants et se réunit annuellement. Les procédures d'évaluation par les étudiants sont très bien réfléchies : à la procédure centralisée s'ajoute en effet une procédure spécifique, mise en place par le conseil de perfectionnement, qui a des effets sur l'évolution de la maquette.

Droit des médias et de la communication (UT1)

Place de la recherche	Tout à fait satisfaisante. La spécialité est en effet organisée en deux parcours, l'un professionnel, l'autre recherche. L'objectif de celui-ci est d'initier les étudiants à la recherche, par la participation active à des séminaires (notamment de l'équipe IDETCOM à laquelle la spécialité est adossée), l'échange avec les doctorants, et la rédaction d'un mémoire.
Place de la professionnalisation	La spécialité paraît très bien intégrée dans le contexte socio-économique local, comme en témoigne le réseau important d'entreprises associées à la formation, en particulier pour son parcours professionnel. Quelques enseignements sont confiés à des professionnels (avocats spécialisés, juristes d'entreprises). La dimension de la professionnalisation est fortement valorisée.
Place des projets et stages	Les projets tuteurés sont organisés par petits groupes d'étudiants tout au long de l'année, avec pour objectif l'accomplissement de missions dans des entreprises du monde médiatique et de la communication, ou des collectivités locales. Ces activités ont été renforcées, suite à la dernière évaluation de l'AERES, et paraissent tout à fait adéquates. De même pour le stage, obligatoire pour les étudiants du parcours professionnel, d'une durée de trois à six mois, réalisé dans des cadres variés, parfois à l'étranger.
Place de l'international	Limitée à la possibilité d'effectuer un stage à l'étranger, et à quelques coopérations de l'équipe de recherche IDETCOM dont les étudiants pourraient bénéficier. La possibilité de l'enseignement en anglais a été envisagée, et même expérimentée ponctuellement, pour être finalement abandonnée.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement est sélectif, voire très sélectif : le dossier fait état d'environ 250 candidatures pour 25 places ; ce qui témoigne de l'attractivité indiscutable de la formation, dont les étudiants proviennent de la France entière, et de diverses mentions de M1 de droit.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Enseignement présentiel, selon des modalités classiques ; la place du numérique paraît limitée à la communication. Il faut souligner la présence de séminaires de méthodologie (pour le parcours recherche) et d'initiation technique au projet professionnel (pour la parcours professionnel).
Evaluation des étudiants	Modalités variées et adéquates, avec notamment une épreuve dite « grand oral » qui a un coefficient important dans les deux UE de 1 ^{er} semestre, et qui porte sur plusieurs disciplines. Les projets, stages ou mémoires donnent systématiquement lieu à une soutenance.
Suivi de l'acquisition des compétences	S'agissant d'une formation fortement sélective, le suivi paraît quasiment personnalisé, en particulier pour les projets tuteurés.
Suivi des diplômés	Aspect très valorisé. Sans fournir des tableaux ou des données chiffrées, le dossier permet néanmoins de constater que le suivi est bien organisé et presque personnalisé, dans un esprit d'école attentif aux dynamiques des promotions. L'insertion professionnelle, pour l'essentiel dans le secteur privé, est excellente (la quasi-totalité des diplômés ont un emploi 18 mois après l'obtention du diplôme), même si le dossier fait état d'un léger fléchissement au cours des dernières années.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le conseil de perfectionnement est en place et fonctionne de manière pertinente ; il intègre des professionnels et des étudiants et se réunit annuellement.</p> <p>Les procédures d'évaluation par les étudiants sont très bien réfléchies : à la procédure centralisée s'ajoute en effet une procédure spécifique, mise en place par le conseil de perfectionnement, qui a des effets sur l'évolution de la maquette.</p>

Observations des établissements



Direction des études et de la vie de l'étudiant

Division du pilotage des charges et moyens d'enseignement (PCME)



Aucune observation concernant cette formation.

Réponse HCERES Mention *Information-Communication*

L'équipe de la mention *Information-Communication* portée conjointement par les universités Toulouse 1 et Toulouse 3 sont satisfaits de l'appréciation positive des experts de l'HCERES, en particulier en ce qui concerne la très bonne insertion professionnelle des étudiants, l'ancrage territorial des formations dans le secteur professionnel de l'information-communication et le très bon appui recherche proposé par les laboratoires de recherche.

Certains points soulevés par les experts appellent cependant réponse, non pour contester l'évaluation mais pour montrer qu'un travail sur ces questions est d'ors et déjà entamé en vue de la future offre de formation de cette mention.

D'abord, concernant l'articulation avec les autres formations de master en Information-Communication de l'Université Fédérale de Toulouse, il convient de noter que cette mention noue désormais des partenariats avec les deux autres mentions du domaine Information-Communication du site toulousain (*Communication et Culture et Documentation*). Cela se traduit notamment par la mise en place d'un document commun de présentation des formations à destination des étudiants, par l'existence de passerelles entre les M1 des 3 mentions et les diverses spécialités de M2, par un travail sur les compétences communes, par la participation croisée des équipes enseignantes aux différentes spécialités de M2 et par l'organisation régulières de réunions entre les responsables de toutes les formations dans le domaine Information-Communication du site afin d'améliorer la cohérence de l'offre.

Ensuite, la question de la présence dans la mention de la spécialité de M2 « Droit de la communication » a été tranchée par le rattachement de cette formation au domaine du droit.

Notons aussi que les spécialités « Administration et Gestion de la communication » et « Administration des activités culturelles », dont les experts s'étonnaient du caractère uniquement professionnel et questionnaient leur appui par la recherche, seront désormais des spécialités indifférenciées, prenant davantage en compte les dimensions de recherche et permettant aux étudiants diplômés de s'inscrire en doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication.

Enfin, concernant la spécialité de M2 « Information-Communication et Médiations Socio-Techniques », il convient de remarquer que depuis la fin du contrat, elle a entamé une orientation vers la communication numérique qui se poursuivra pour la période 2016-2021.

Dans cette perspective, il s'agit désormais, en priorité, de former aux métiers émergents de la communication numérique.

Les professionnels formés par cette spécialité maîtrisent les logiques, enjeux et pratiques du numérique et sont aptes à exercer des fonctions de spécialistes en *Stratégies Digitales* ou à concevoir des politiques de communication intégrative, articulant communication classique et numérique.

Au-delà de la maîtrise technique des outils, la spécialité se positionne sur la stratégie d'intégration de la communication numérique qui n'est couverte par aucune autre spécialité du master.

Pour terminer, dans les perspectives ouvertes par la nouvelle offre de formation soumise à l'accréditation, il est prévu de développer des dispositifs de formation tout au long de la vie, de formation à distance ainsi qu'un parcours par apprentissage.

Martine REGOURD

Responsable de la mention Information-Communication